

Accusée d'enregistrement électronique de votre demande au Conseil départemental des Yvelines

Conseil départemental des Yvelines <noreply@yvelines.fr> Se désabonner mer. 16 oct. 17:28

Par le présent courriel nous accusons du bon enregistrement de votre demande dont la copie est ci-dessous.

Date de la réception: 16/10/2019

Conseil départemental des Yvelines

=====

Contenu de votre demande:

OBJET

Financement nouveau gymnase Saint Arnoult par l'association USSA

NATURE DE VOTRE DEMANDE:

AUTRES = autres demandes non listées ci-dessus

MESSAGE

Mr Pierre Bédier, Président du Conseil Départemental,

L'association "Comités de Quartiers", association loi 1901 citoyenne indépendante et apolitique, ne soutenant et n'étant soutenu par aucun parti politique ou candidat à quelque élection que ce soit, tente depuis mai 2018 d'obtenir des précisions sur le financement du projet de nouveau gymnase par l'association loi de 1901 USSA (Union Sportive de Saint Arnoult).

Nous avons tenté d'avoir depuis mai 2018 d'avoir des précisions et informations à ce sujet, nous adressant à la préfecture, sous-préfecture, conseillère départementale (Mme Demont), députée et maire. Sans aucun succès.

Rapidement nous suspectons l'attribution "inappropriée" de subvention de fonctionnement à cette association, avec en conséquence un financement partiel d'un projet communal par les subventions de fonctionnement de cette association. Le financement d'un projet communal par des subventions de fonctionnement associatifs étant selon nos recherches peut-être pas complètement légal. Mais nous ne sommes pas "professionnels" en la matière ce qui a motivé nos demandes d'éclaircissements avec les "personnes" précitées.

N'ayant comme nous l'avons dit aucune réponse à nos demandes, nous nous permettons de nous adresser à vos services.

Ne pouvant vous faire parvenir courriers et documents de comptabilité de l'association fournis pour les demandes de subvention de fonctionnement par le présent mail, merci par avance de bien vouloir nous indiquer comment vous les faire parvenir. Préférentiellement par voie électronique, pour des motifs écologiques et financiers.

Si ce financement s'avérait illégal, nous souhaitons une interventions des autorités compétentes pour y mettre un terme.

Vous pouvez me joindre pour toute précision au 06 80 48 48 25 ou à

comitesdequartiers@gmail.com

Merci par avance pour la bonne suite que vous donnerez à notre demande.

Antoine Pujol

Président de l'association Comités de Quartiers

NOM: Association Comités de Quartiers

PRENOM: Antoine Pujol

EMAIL: comitesdequartiers@gmail.com

CODE POSTAL: 78730

DATE ENVOI:16/10/2019